



DEMANDE DE SENSIBILISATION D'UN ORGANISME A LA SURETE ET A LA CYBERSECURITE

Chaque jour, des entreprises et des administrations françaises sont victimes d'actes de malveillance visant leur patrimoine immobilier, financier, numérique. Pour mettre toutes les chances de votre côté, des policiers et réservistes spécialistes de sûreté et de cybersécurité proposent de sensibiliser votre personnel aux menaces qui touchent votre secteur d'activité et votre zone géographique. En prenant l'initiative d'adresser ce formulaire à votre commissariat, vous participez à la diffusion d'une culture de sûreté partagée.

1 Votre situation

Quel est votre nom ?

Quelle est votre profession ?

Pour quelle structure travaillez-vous ?

Secteur d'activité :

Dénomination :

Téléphone :

Numéro SIRET :

Adresse électronique :

Adresse postale :

2 Vos attentes

Votre structure a-t-elle déjà été victime d'actes de malveillance ? Si oui, lesquels ?

Avez-vous déjà rencontré un policier référent sûreté ou référent cyber-menace ?

Quelles thématiques souhaitez-vous aborder avec les intervenants ?

3 Vos disponibilités

Combien de collaborateurs pourrez-vous mobiliser pour cette sensibilisation ?

Si vous réunissez plusieurs structures, indiquez-les :

L'intervention des policiers pourra-t-elle se tenir au sein de votre structure ?

Si non, quelles sont vos possibilités de déplacement ?

Tampon et signature :

Il ne vous reste qu'à envoyer ce formulaire
au référent sûreté départemental.
Pour la Haute-Garonne :
ddsp31-referent-surete@interieur.gouv.fr

Vous serez contacté dans les meilleurs délais par le référent sûreté pour organiser une intervention. D'autres structures seraient peut-être intéressées aussi : diffusez l'information autour de vous !